

Appel à candidature pour un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

OCCITANIE

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 16 mois applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Possibilités de renouvellement en fonction des conventions futures. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26 K€ et 37.4 K€ brut annuel.
<u>Résidence administrative :</u>	Auch (32)
<u>Prise de poste prévue :</u>	Susceptible d'être vacant à partir du 1^{er} septembre 2026

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation régionale Occitanie s'étend sur 13 départements dont la superficie forestière de 2,4 millions d'hectares (83 % privée) en fait la deuxième région forestière française. Elle est caractérisée par une grande diversité de peuplements correspondant à 4 régions écologiques : Méditerranée, Sud-Ouest Océanique, Pyrénées et Massif Central.

Au quotidien et au contact direct du terrain, les agents du CNPF ont une mission générale de développement, d'orientation de la gestion et d'amélioration de la production des forêts privées. Dans ce cadre, le code forestier leur a confié trois missions particulières :

- Orienter la gestion en élaborant notamment les schémas régionaux de gestion sylvicole et les codes des bonnes pratiques sylvicoles des forêts privées ;
- Conseiller et former en vulgarisant les méthodes de sylviculture auprès des propriétaires forestiers ;
- Regrouper notamment en développant les coopérations (gestion des forêts, vente de produits...).

Vous êtes passionné(e) de forêt et disposez de connaissances forestières, vous avez l'aptitude à conseiller et le goût pour la transmission, vous savez respecter la position de neutralité liée à celle d'un établissement public, votre profil nous intéresse. Le secteur d'activités concerne le Pays d'Armagnac, dans le Gers.

L'antenne départementale est constituée d'un technicien basé à Auch et d'un ingénieur en charge du développement forestier localisé dans le Tarn-et-Garonne à Montauban.

Description du poste

Sous l'autorité du directeur, de son adjoint et de l'ingénieur en charge du département, la mission du/de la technicien(ne) consiste :

- A la mise en œuvre du Plan de Développement de Massif Grand-Armagnac. Dans les 25 communes concernées, il s'agira notamment :

- de dresser l'**état des lieux** forestier, socio-économique et environnemental des 14 400 ha de forêts privées pour définir leur état initial en termes d'**amélioration**, d'**accessibilité** et de **récolte**,
- de proposer des **réunions thématiques pour l'information et la formation des propriétaires forestiers** : règlementation et commercialisation des bois, sensibilisation à la biodiversité, notions de sylviculture...
- de répondre aux demandes de **diagnostics forestiers** des propriétaires pour leur apporter les **conseils techniques**, sylvicoles et juridiques adaptés à leur situation particulière,
- de **promouvoir les documents de gestion**, projet d'opérations sylvicoles...,
- d'**accompagner la réalisation des chantiers de sylviculture** résultant des actions du PDM.

- A **sensibiliser les propriétaires forestiers privés aux enjeux liés à l'eau** en relation avec les techniciens de rivière des deux bassins versants du Pays d'Armagnac. Il s'agira notamment :

- d'intégrer les **enjeux dans les diagnostics forestiers**,
- d'identifier les **secteurs prioritaires**,
- de **promouvoir des bonnes pratiques**.

Plus ponctuellement, le(la) technicien(ne) pourra être amené(e) à prendre part aux autres activités du CRPF et en particulier aux travaux en cours concernant la valorisation des haies en collaboration avec plusieurs partenaires sur le secteur du Pays d'Armagnac.

Profil recherché

Formation – expériences

- Diplôme de technicien forestier option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent ;
- De préférence, expérience dans le développement de la forêt privée ;
- Maîtrise des outils informatiques (suite office, courriel, internet) ;
- Compétences dans l'utilisation de données SIG souhaitée.

Compétences et qualités requises

- Aptitudes physiques au travail de terrain ;
- Rigueur, organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse et de rédaction ;
- Bonnes dispositions au travail d'équipe comme aux relations extérieures ;
- Intérêt pour les aspects forestiers liés à l'environnement, à la gestion durable de la forêt ;
- Permis B.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 jour par semaine ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal et forfait mobilité durable ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire).

Personnes à contacter

- Johann HÜBELÉ – Ingénieur Gers-Tarn-et-Garonne : 06 76 98 52 13 – johann.hubele@cnpf.fr
- Olivier PICARD - Directeur- 05 61 75 42 00 – olivier.picard@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le 6 juillet 2026 dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles,
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur du CNPF OCCITANIE
7 chemin de la LACADE – 31320 AUZEVILLE
occitanie@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **à partir du 20 juillet 2026** dans les locaux du CNPF à AUZEVILLE-TOLOSANE.